

PRESENTATION DU MODULE 70H MAITRE DE CEREMONIE

En application des articles D.2223-55-2 et D.2223-55-3 du Code général des Collectivités territoriales, l'exercice de la profession de maître de cérémonie, personnel chargé de la coordination du déroulement des diverses cérémonies, est subordonné à la détention d'un diplôme national comprenant une formation théorique de 70 heures.

PUBLIC CONCERNÉ :

Le maître de cérémonie funéraire, qui coordonne la cérémonie.

CONTENU DE LA FORMATION :

Hygiène, sécurité et ergonomie	7h 00
Législation et réglementation funéraire	14h 00
Psychologie et sociologie du deuil	14h 00
Pratiques et rites funéraires	14h 00
Conception et animation d'une cérémonie	14h 00
Encadrement d'une équipe	7h 00
TOTAL	70h00

Hygiène, sécurité et ergonomie

Présentation :

Les règles relatives à l'hygiène en milieu pathogène - les principales obligations réglementaires relatives à la sécurité au travail - les différents gestes et postures dans le secteur funéraire en situation pratique

A l'issue de la formation le participant doit être capable de:

- Appliquer la réglementation sur le terrain, hiérarchiser les actions, s'adapter à la situation de travail
- Identifier les différents équipements de protection et savoir les utiliser dans le respect des règles sanitaires
- Identifier les contenants de DASRI
- Connaître les procédures liées aux AES
- Appliquer les gestes et postures liés aux manipulations des défunts

Caractéristiques pédagogiques : simulation au travers des jeux de rôle, manipulation des différents équipements de protection, mise en perspective des réglementations

Législation et Réglementation funéraire

Présentation :

La notion de service public- le cadre légal des opérations funéraires- les règles en matière de transport de défunts, national et international - les notions de droit des familles : plus proche parent, ayant-droit, ayant qualité - le règlement national des pompes funèbres la législation spécifique des cimetières et concessions - .

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- Expliquer les conditions de l'habilitation et la mission de service public
- Définir les documents administratifs nécessaires aux opérations de transport, de soin des défunts
- Interpréter et remplir les documents nécessaires à la bonne exécution d'une opération funéraire
- Identifier les parties prenantes à l'organisation des funérailles

Caractéristiques pédagogiques : analyses et commentaires de la réglementation nationale des pompes funèbres (textes de lois, décrets et normes. Etudes de cas, simulations, exposés et débats.

Psychologie et sociologie du deuil

Présentation :

Le processus de deuil : définition des grandes étapes du deuil (Freud, Kübler-Ross, Fauré) - la notion d'accompagnement psychologique et ses limites dans le cadre funéraire - les deuils particuliers - les postures et le savoir-être face aux endeuillés

Association de la Fédération Française des Pompes Funèbres

pour la Formation Professionnelle Continue et le développement personnel dans le domaine funéraire.

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901. Représentée par Alain HOFFARTH, Président.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 400 36 75 auprès du Préfet d'Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas engagement de l'État.

SIRET : 444 829 626 00043 - Code APE : 8542 Z - N° Intra Fr 41444829626

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- Identifier et repérer les grandes étapes du deuil
- Utiliser des outils pour gérer sa relation avec les proches
- Adopter une posture adaptée

Caractéristiques pédagogiques : réflexions individuelles, lecture et gestion de courriers de familles

Pratiques et rites funéraires

Présentation :

Approche technique de la mise en bière, de la fermeture de cercueil, du portage, de l'inhumation - l'ordonnancement, la préséance des cérémonies funèbres - le cérémonial des différents cultes - l'organisation d'une cérémonie civile - les lieux de cérémonies

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- Identifier les rites funéraires selon les différents cultes
- Organiser et mettre en place une cérémonie d'obsèques
- Respecter le protocole

Caractéristiques pédagogiques :

Exposé et questionnaire de positionnement

Conception et animation d'une cérémonie

Présentation :

Faire la synthèse de l'ensemble des modules pour maîtriser plusieurs situations que l'opérateur funéraire peut rencontrer

-définir les lieux et équipements de cérémonie

- Appréhender la prise de parole en public

- Présenter des schémas de cérémonie

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- Concevoir une trame et participer à une cérémonie d'obsèques
- Mettre en place les différents ornements : fleurs, plaques, emblèmes, distinctions
- Rechercher les textes et musiques adaptés aux demandes des familles

Caractéristiques pédagogiques : application en atelier par petits groupes, cérémonie autour du cercueil

Encadrement d'une équipe

Présentation :

Le rôle et les responsabilités de chacun au sein d'une équipe - les différentes dimensions du management

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- Etablir un contact personnalisé avec chacun de ses collaborateurs
- Distribuer le travail et les responsabilités en fonction des expertises et des expériences
- Coordonner l'action collective : recueillir l'information, planifier le travail, favoriser les échanges de savoir-faire, stimuler l'esprit d'équipe.

Caractéristiques pédagogiques :

Etudes de cas et mise en application